DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY SÉANCE DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DGA/07-02-2024/Q20

Date de convocation : 1er Février 2024

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents: M. BRICOUT Frédéric, Maire; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire; Mme PLUCHART Claudine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. BALEDENT Matthieu, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration:

Mme DAUCHET Martine: procuration à Mme THUILLEZ Martine M. DECALION Ismaël: procuration à M. BRICOUT Frédéric

Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne: procuration à Mme RICHOMME Liliane

Mme MATON Audrey: procuration à Mme PLUCHART Claudine M. COLLIN Denis: procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique

Membre absent :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

<u>OBJET</u> : AVANCE SUR LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SIAT DU VAL DU RIOT

Monsieur Jérémy ROUSSEAU, Conseiller Municipal, rappelle que la contribution de la commune au SIAT du Val de Riot s'est élevée à 893 439,63 € en 2023.

Ce montant est calculé au prorata du produit fiscal attendu de chaque commune membre du syndicat, tel que porté sur l'état annuel 1259 MI fourni par les services fiscaux au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié @ 9 FEV. 2024

ID: 059-215901398-20240207-DEL070224 Q20-DE

Afin de ne pas attendre cette échéance, le comité syndical, en séance du 11 décembre 2023, a adopté une délibération visant à solliciter une avance de contribution des communes à concurrence de 50 % de la contribution versée sur l'exercice n-1.

En conséquence, Monsieur ROUSSEAU:

- · propose de répondre favorablement à cette demande,
- d'accorder une avance à hauteur de 400 000 € de la contribution de la ville de Caudry en 2 versements, le 1^{er} de 200 000 € en février 2024 et le solde de cette avance, soit 200 000 € en avril 2024.

En cas d'accord, les crédits seront repris au BP 2024 – Article 65548 Autres contributions.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le Maire, Mme TRIOUX, Mme CHATELAIN, M. BRULANT, M. BAUDOUX ne participent pas au vote

M. DECALION ne participe pas au vote ayant donné procuration à M. BRICOUT

1 ABSTENTION: Mme DISDIER

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR Transmission en sous-préfecture

09 FEV. 2024

Le Maire,

Frédéric BRICOUT



HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry

Utilisateur: PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :

DEL070224_Q20

Objet:

Avance sur la contribution de la commune au SIAT du Val

du Riot

Type de transaction:

Transmission d'actes

Date de la décision :

2024-02-07 00:00:00+01

Nature de l'acte :

Délibérations

Documents papiers complémentaires :

NON

Classification matières/sous-matières:

7.7 - Avances

Identifiant unique:

059-215901398-20240207-DEL070224_Q20-DE

URL d'archivage:

Non définie

Notification:

Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	891 o
Nom métier :		
059-215901398-20240207-DEL070224_Q20-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	687.5 Ko
Nom original : DEL070224_Q20.pdf		

Nom métier :

99_DE-059-215901398-20240207-DEL070224_Q20-DE-1-1_1.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 février 2024 à 15h47min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 février 2024 à 15h47min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 février 2024 à 15h47min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 février 2024 à 15h47min13s	Reçu par le MI le 2024-02-09